

Chef de projet en rénovation énergétique performante

RNCP38921 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	230
Formacode(s)	22485, 22215, 22210
Code(s) ROME	F1106, F1202, F1103, I1101
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	26/04/2024
Date d'échéance	26/04/2027

Certificateur(s)

CCI FRANCE · SIRET : 18750002000073

Partenaires habilités

11 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 10 à former et organiser l'évaluation et 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACADEMIE VAUCLUSE PROVENCE INDUSTRIES	93771634800019	Former et organiser l'évaluation
CAMPUS SUPERIEUR DE MARSEILLE – ECOLE PRATIQUE	18130002100381	Former et organiser l'évaluation
CCI FORMATION-CFA IMT-ISCO	18383001700236	Former
CCI FORMATION- SUP'TG NIORT	18790001400098	Former et organiser l'évaluation
CCI TERRITORIALE ALPES DE HTE PROVENCE	18040001200019	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE COMMERCE INDUSTRIE MAINE LOIRE	13000460900017	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTRIE	18974211700097	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE	18974211700014	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTRIE AURILLAC ET CANTAL	18150001800062	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE MARSEILLE-PROVENCE	18130002100019	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 11 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp38921-chef-de-projet-en-renovation-energetique-performante/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le chef de projet en rénovation énergétique performante intervient en appui de la maîtrise d'ouvrage d'un projet, à laquelle il apporte son expertise concernant toutes ses dimensions, depuis les études préalables jusqu'à la réception des travaux, en passant par la définition des ouvrages à réaliser, l'élaboration de l'ingénierie financière et la conduite du chantier de rénovation.

La maîtrise d'ouvrage d'un projet, qu'on peut également qualifier de « commanditaire » du projet, peut être un particulier qui est soit le propriétaire, soit le locataire de l'habitation concernée ; il peut également s'agir d'une entreprise ou d'un bailleur social, propriétaire ou gestionnaire du bâtiment concerné. Dans ces cas de figure, le Chef de projet en rénovation énergétique performante intervient de façon externe, en tant que prestataire appartenant à une entreprise (de BTP, de second-œuvre, bureau d'études, cabinet d'architecture, ...). Cette maîtrise d'ouvrage peut aussi être une collectivité territoriale propriétaire du bâtiment concerné ; dans ce cas, le chef de projet en rénovation énergétique performante peut intervenir de façon interne, lorsqu'il est salarié de cette collectivité.

ACTIVITÉS VISÉES

Veille sur les évolutions et innovations d'ordres normatif, réglementaire, législatif et technologique en matière de rénovation énergétique performante

Analyse du besoin du commanditaire et du contexte d'un projet de rénovation énergétique performante

Détermination des travaux de rénovation à conduire pour assurer la performance énergétique du bâtiment

Elaboration de l'ingénierie financière du projet de rénovation énergétique performante

Organisation de la réalisation du projet de rénovation énergétique performante

Préparation de la mise en œuvre opérationnelle des travaux de rénovation énergétique performante

Suivi du déroulement des travaux de rénovation énergétique performante

Suivi du projet de rénovation énergétique performante aux niveaux méthodologique et budgétaire

Animation de l'écosystème du projet de rénovation énergétique performante par la mobilisation des méthodes de management et de communication adaptées

Vérification de la conformité et évaluation de la performance des travaux de rénovation énergétique réalisés

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Identifier les évolutions réglementaires et législatives dans le domaine de l'environnement et plus spécifiquement dans celui de la rénovation énergétique en analysant toute nouvelle disposition en matière d'obligation, d'incitation et de normes qualité, afin de déterminer leurs modalités de prise en compte pour les projets à conduire.

Repérer les innovations technologiques contribuant à la diminution de la consommation énergétique et à la réduction des émissions de gaz à effets de serre des bâtiments (matériaux de construction et d'isolation nouveaux et/ou bio et géosourcés, systèmes énergétiques et de traitement de l'air, intelligence artificielle, domotique...) afin de disposer d'un éventail de solutions optimales au regard des caractéristiques, besoins et contraintes des projets à conduire.

Déterminer le type d'études à conduire sur le bâtiment préalablement à tout dessein de projet de rénovation énergétique performante en tenant compte de l'intention et des besoins exprimés par le commanditaire, afin de disposer des éléments d'analyse permettant l'établissement de préconisations adaptées et correctement dimensionnées.

Identifier les éléments recelant un fort potentiel d'amélioration du bâtiment en matière de décarbonation de sa consommation d'énergie et d'empreinte environnementale en exploitant les études rendant compte de sa performance énergétique et de ses caractéristiques historiques, techniques et environnementales (date de construction, conception, matériaux de construction, de surface et d'isolation, état de vétusté, ouvertures, systèmes énergétiques, implantation, orientation...), afin d'orienter la recherche de solutions adaptées.

Préconiser les actions d'amélioration de la performance énergétique et de l'impact environnemental du bâtiment à mettre en œuvre en optant pour des solutions techniques privilégiant les énergies renouvelables et en évaluant les gains potentiels en matière de confort d'habitation/utilisation, de consommation d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre, afin de préfigurer et de prioriser les actions du futur projet.

Etablir plusieurs scénarios de rénovation énergétique performante, en élaborant différentes hypothèses concernant la nature des travaux à mettre en œuvre, leur déroulement, leur articulation et leur calendrier de mise en œuvre afin de conseiller le commanditaire sur le choix le mieux aligné avec ses objectifs et moyens.

Définir les travaux de rénovation énergétique performante à réaliser selon une approche intégrée (au global et poste par poste), en identifiant les solutions adaptées contribuant à l'optimisation de l'enveloppe du bâtiment (isolation de la couverture, des façades et ouvertures), de son agencement intérieur (prévention des ponts thermiques) et de ses

systèmes énergétiques (chauffage et aération) afin de maximiser l'isolation thermique du bâtiment et de réduire significativement sa consommation énergétique, ainsi que ses émissions de gaz à effet de serre.

Identifier les solutions digitales de gestion de la consommation d'énergie du bâtiment adaptées aux caractéristiques du projet en évaluant leur bon dimensionnement et leur plus-value en matière d'utilisation optimale des équipements énergétiques, afin de les intégrer dans le projet.

Produire une estimation du coût des travaux de rénovation énergétique performante poste par poste, en tenant compte des caractéristiques des matériaux et technologies utilisées, ainsi que du prix des travaux de second-œuvre et de la pose d'équipements énergétiques afin de réaliser un chiffrage global et réaliste du projet de rénovation énergétique performante.

Analyser la situation du commanditaire sur les plans statutaire, social, fiscal et, le cas échéant, financier, tout en prenant en compte la typologie du bâtiment objet des travaux afin d'identifier les dispositifs – nationaux et locaux, publics et privés – de soutien et de facilitation au financement du projet de rénovation énergétique performante auxquels il est potentiellement éligible.

Evaluer la charge revenant au commanditaire concernant le financement des travaux de performance énergétique performante, en tenant compte des différents scénarios de rénovation envisagés et des dispositifs de soutien et de facilitation mobilisables afin lui apporter une vision précise des investissements à consentir et de lui permettre une prise de décision éclairée quant à l'engagement du projet.

Participer à la constitution des dossiers de demande de financement des travaux de performance énergétique conjointement avec le commanditaire, en lui apportant conseil et appui dans l'identification et la formalisation des informations à fournir afin de faciliter l'obtention des aides financières dans les meilleures conditions tarifaires.

Déterminer les compétences nécessaires à la réalisation du projet de rénovation énergétique performante, en respectant une approche intégrée des travaux à mettre en œuvre (enveloppe du bâtiment, agencement intérieur, systèmes énergétiques, solutions digitales) afin d'identifier les différents corps de métier à mobiliser.

Sélectionner, conjointement avec le commanditaire le cas échéant, les professionnels et entreprises à impliquer dans le projet de rénovation énergétique performante, en évaluant leurs prestations sur la base de critères croisant capacités, qualité, prix et détention d'un label exigé (RGE) afin de négocier et de contractualiser leurs conditions d'engagement.

Planifier globalement et par poste (toiture, façade, baies, agencement intérieur, chauffage, aéraulique) la réalisation des travaux de performance énergétique, en tenant compte des échéances fixées et des durées nécessaires à chaque opération, et en veillant à une articulation cohérente et optimale des différentes interventions de corps de métier afin d'assurer la maîtrise du calendrier et le respect des objectifs déterminés.

Identifier les dispositions et aménagements à mettre en place en direction des collaborateurs des différents corps de métier impliqués en situation de handicap en tenant compte des besoins spécifiques à chacun, afin de leur garantir accès et autonomie sur leur poste de travail, conformément à la réglementation.

Rédiger le cahier des charges des travaux de rénovation énergétique performante à accomplir par chaque corps de métier en spécifiant de façon précise la nature des interventions attendues ainsi que les contraintes et exigences du projet, notamment sur le plan de la qualité et des objectifs environnementaux, afin de garantir la conformité, la durabilité et la performance des ouvrages réalisés.

Déterminer les règles d'accessibilité, d'hygiène et de sécurité à appliquer dans la réalisation des travaux de rénovation énergétique performante en tenant compte des obligations réglementaires et des spécificités du chantier (travaux en hauteur, nature des matériaux employés ou à évacuer...), afin de préserver l'intégrité physique des occupants et des professionnels impliqués.

Définir l'organisation de l'approvisionnement du chantier de travaux rénovation énergétique performante en matériaux et éléments préfabriqués en intégrant les contraintes imposées par le budget, les délais de livraison et les échéances fixées, afin d'assurer la mise à disposition en temps voulu des moyens nécessaires à la réalisation des opérations.

Coordonner les interventions synchrones et/ou asynchrones des différentes corps de métier impliqués dans les travaux de rénovation énergétique performante en veillant à la cohérence et la complémentarité de leurs contributions respectives et en les formant à l'accomplissement systématique d'autocontrôles de leurs ouvrages, afin d'assurer une rénovation globale et donc optimale en matière de réduction de la consommation énergétique et de diminution des gaz à effet de serre.

Résoudre les imprévus et aléas affectant le déroulement des travaux de rénovation énergétique performante en identifiant les mesures à mettre en œuvre conjointement avec ses parties prenantes (artisans, commanditaire...), afin d'assurer leur reprise ou continuité et le respect des échéances fixées.

Veiller à la collecte et au partage des données relatives aux travaux de rénovation énergétique performante en cours de réalisation au moyen d'un outil collaboratif de type BIM (Building Information Modeling), afin d'assurer la traçabilité,

la mise à disposition et la remontée des informations en temps réel.

Gérer le budget du projet de rénovation énergétique performante en intégrant l'ensemble de ses coûts poste par poste (ressources humaines, matériaux, frais généraux, risques, taxes, marges bénéficiaires, etc.), afin de repérer au plus tôt tout écart lié aux dépenses du projet.

Suivre la planification du projet de rénovation énergétique performante en l'ajustant si nécessaire en fonction des ressources allouées et des besoins techniques, afin de respecter les engagements pris en matière de délais de réalisation.

Piloter en continu l'avancement du projet de rénovation énergétique performante, en mobilisant les outils de suivi et en analysant les indicateurs restituant objectivement le résultat des opérations engagées (budget, planning, tâches...) afin de repérer précocement toute difficulté, de déterminer les actions correctrices nécessaires et de formaliser la communication auprès des différentes parties prenantes.

Animer les équipes de professionnels impliquées sur le projet de rénovation énergétique performante en adoptant un positionnement et un mode de relation adaptés à la culture et aux caractéristiques de chacun, afin d'initier et de maintenir la qualité de leur niveau d'implication, tout en réglant les éventuels conflits, et permettre une optimisation du déroulement du projet.

Conduire les réunions rassemblant les différentes parties prenantes et jalonnant la réalisation du projet de rénovation énergétique performante en mobilisant des techniques adaptées à leur format et favorisant la prise de parole de chacun des participants, afin de suivre de façon optimale le bon déroulement du projet et de déterminer collégialement les ajustements à apporter au regard de son évolution.

Vérifier la conformité des travaux de rénovation énergétique performante réalisés en contrôlant le strict respect des cahiers des charges, des spécifications des DTU et des prescriptions des fabricants pour chacun des ouvrages, afin d'en attester la qualité avant toute réception finale.

Evaluer la performance énergétique du bâtiment après réalisation des ouvrages en qualifiant les écarts avec la situation avant rénovation, afin de vérifier l'atteinte des objectifs visés, de démontrer leur efficacité et, le cas échéant, de permettre l'obtention des certificats en lien avec les aides publiques.

Conseiller le commanditaire concernant la jouissance du bâtiment après réception des travaux de rénovation énergétique performante, en lui donnant les instructions utiles sur sa maintenance, ainsi que l'utilisation et l'entretien des systèmes énergétiques afin de conserver durablement et optimalement les bénéfices retirés en matière de confort, de basse consommation et de diminution des émissions de gaz à effet de serre.

Blocs de compétences

RNCP38921BC01 — Concevoir un projet de rénovation énergétique performante

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les évolutions règlementaires et législatives dans le domaine de l'environnement et plus spécifiquement dans celui de la rénovation énergétique, en analysant toute nouvelle disposition en matière d'obligation, d'incitation et de normes qualité, afin de déterminer leurs modalités de prise en compte pour les projets à conduire.

Repérer les innovations technologiques contribuant à la diminution de la consommation énergétique et à la réduction des émissions de gaz à effets de serre des bâtiments (matériaux de construction et d'isolation nouveaux et/ou bio et géosourcés, systèmes énergétiques et de traitement de l'air, intelligence artificielle, domotique...), afin de disposer d'un éventail de solutions optimales au regard des caractéristiques, besoins et contraintes des projets à conduire.

Déterminer le type d'études à conduire sur le bâtiment préalablement à tout dessein de projet de rénovation énergétique performante, en tenant compte de l'intention et des besoins exprimés par le commanditaire, afin de disposer des éléments d'analyse permettant l'établissement de préconisations adaptées et correctement dimensionnées.

Identifier les éléments recelant un fort potentiel d'amélioration du bâtiment en matière de décarbonation de sa consommation d'énergie et d'empreinte environnementale, en exploitant les études rendant compte de sa performance énergétique et de ses caractéristiques historiques, techniques et environnementales (date de construction, conception, matériaux de construction, de surface et d'isolation, état de vétusté, ouvertures, systèmes énergétiques, implantation, orientation...), afin d'orienter la recherche de solutions adaptées.

Préconiser les actions d'amélioration de la performance énergétique et de l'impact environnemental du bâtiment à mettre en œuvre, en optant pour des solutions techniques privilégiant les énergies renouvelables et en évaluant les gains potentiels en matière de confort d'habitation/utilisation, de consommation d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre, afin de préfigurer et de prioriser les actions du futur projet.

Etablir plusieurs scénarios de rénovation énergétique performante, en élaborant différentes hypothèses concernant la nature des travaux à mettre en œuvre, leur déroulement, leur articulation et leur calendrier de mise en œuvre, afin de conseiller le commanditaire sur le choix le mieux aligné avec ses objectifs et moyens.

Définir les travaux de rénovation énergétique performante à réaliser selon une approche intégrée (au global et poste par poste), en identifiant les solutions adaptées contribuant à l'optimisation de l'enveloppe du bâtiment (isolation de la couverture, des façades et ouvertures), de son agencement intérieur (prévention des ponts thermiques) et de ses systèmes énergétiques (chauffage et aération), afin de maximiser l'isolation thermique du bâtiment et de réduire significativement sa consommation énergétique, ainsi que ses émissions de gaz à effet de serre.

Identifier les solutions digitales de gestion de la consommation d'énergie du bâtiment adaptées aux caractéristiques du projet, en évaluant leur bon dimensionnement et leur plus-value en matière d'utilisation optimale des équipements énergétiques, afin de les intégrer dans le projet.

Produire une estimation du coût des travaux de rénovation énergétique performante poste par poste, en tenant compte des caractéristiques des matériaux et technologies utilisées, ainsi que du prix des travaux de second-œuvre et de la pose d'équipements énergétiques, afin de réaliser un chiffrage global et réaliste du projet de rénovation énergétique performante.

Analyser la situation du commanditaire sur les plans statutaire, social, fiscal et, le cas échéant, financier, tout en prenant en compte la typologie du bâtiment objet des travaux, afin d'identifier les dispositifs – nationaux et locaux, publics et privés – de soutien et de facilitation au financement du projet de rénovation énergétique performante auxquels il est potentiellement éligible.

Evaluer la charge revenant au commanditaire concernant le financement des travaux de performance énergétique performante, en tenant compte des différents scénarios de rénovation envisagés et des dispositifs de soutien et de facilitation mobilisables, afin lui apporter une vision précise des investissements à consentir et de lui permettre une prise de décision éclairée quant à l'engagement du projet.

Participer à la constitution des dossiers de demande de financement des travaux de performance énergétique conjointement avec le commanditaire, en lui apportant conseil et appui dans l'identification et la formalisation des informations à fournir, afin de faciliter l'obtention des aides financières dans les meilleures conditions tarifaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas d'entreprise - Travail individuel - Production écrite d'un dossier - Présentation orale : conception d'un projet de rénovation énergétique performante

RNCP38921BC02 — Piloter un projet de rénovation énergétique performante sur les plans humain, méthodologique et budgétaire

LISTE DE COMPÉTENCES

Déterminer les compétences nécessaires à la réalisation du projet de rénovation énergétique performante, en respectant une approche intégrée des travaux à mettre en œuvre (enveloppe du bâtiment, agencement intérieur, systèmes énergétiques, solutions digitales), afin d'identifier les différents corps de métier à mobiliser.

Sélectionner, conjointement avec le commanditaire le cas échéant, les professionnels et entreprises à impliquer dans le projet de rénovation énergétique performante, en évaluant leurs prestations sur la base de critères croisant capacités, qualité, prix et détention d'un label exigé (RGE), afin de négocier et de contractualiser leurs conditions d'engagement.

Planifier globalement et par poste (toiture, façade, baies, agencement intérieur, chauffage, aéraulique) la réalisation des travaux de performance énergétique, en tenant compte des échéances fixées et des durées nécessaires à chaque opération, et en veillant à une articulation cohérente et optimale des différentes interventions de corps de métier, afin d'assurer la maîtrise du calendrier et le respect des objectifs déterminés.

Identifier les dispositions et aménagements à mettre en place en direction des collaborateurs des différents corps de métier impliqués en situation de handicap, en tenant compte des besoins spécifiques à chacun, afin de leur garantir accès et autonomie sur leur poste de travail, conformément à la réglementation.

Gérer le budget du projet de rénovation énergétique performante, en intégrant l'ensemble de ses coûts poste par poste (ressources humaines, matériaux, frais généraux, risques, taxes, marges bénéficiaires, etc.), afin de repérer au plus tôt tout écart lié aux dépenses du projet.

Suivre la planification du projet de rénovation énergétique performante, en l'ajustant si nécessaire en fonction des ressources allouées et des besoins techniques, afin de respecter les engagements pris en matière de délais de réalisation.

Piloter en continu l'avancement du projet de rénovation énergétique performante, en mobilisant les outils de suivi et

en analysant les indicateurs restituant objectivement le résultat des opérations engagées (budget, planning, tâches...), afin de repérer précocement toute difficulté, de déterminer les actions correctrices nécessaires et de formaliser la communication auprès des différentes parties prenantes.

Animer les équipes de professionnels impliquées sur le projet de rénovation énergétique performante, en adoptant un positionnement et un mode de relation adaptés à la culture et aux caractéristiques de chacun, afin d'initier et de maintenir la qualité de leur niveau d'implication, tout en réglant les éventuels conflits, et permettre une optimisation du déroulement du projet.

Conduire les réunions rassemblant les différentes parties prenantes et jalonnant la réalisation du projet de rénovation énergétique performante, en mobilisant des techniques adaptées à leur format et favorisant la prise de parole de chacun des participants, afin de suivre de façon optimale le bon déroulement du projet et de déterminer collégialement les ajustements à apporter au regard de son évolution.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle réelle - Travail individuel - Production écrite d'un dossier - Présentation orale : pilotage d'un projet de rénovation énergétique performante sur les plans humain, méthodologique et budgétaire

RNCP38921BC03 — Coordonner la réalisation des travaux de rénovation énergétique performante sur le plan technique et de la qualité

LISTE DE COMPÉTENCES

Rédiger le cahier des charges des travaux de rénovation énergétique performante à accomplir par chaque corps de métier, en spécifiant de façon précise la nature des interventions attendues ainsi que les contraintes et exigences du projet, notamment sur le plan de la qualité et des objectifs environnementaux, afin de garantir la conformité, la durabilité et la performance des ouvrages réalisés.

Déterminer les règles d'accessibilité, d'hygiène et de sécurité à appliquer dans la réalisation des travaux de rénovation énergétique performante, en tenant compte des obligations réglementaires et des spécificités du chantier (travaux en hauteur, nature des matériaux employés ou à évacuer...), afin de préserver l'intégrité physique des occupants et des professionnels impliqués.

Définir l'organisation de l'approvisionnement du chantier de travaux rénovation énergétique performante en matériaux et éléments préfabriqués, en intégrant les contraintes imposées par le budget, les délais de livraison et les échéances fixées, afin d'assurer la mise à disposition en temps voulu des moyens nécessaires à la réalisation des opérations.

Coordonner les interventions synchrones et/ou asynchrones des différentes corps de métier impliqués dans les travaux de rénovation énergétique performante, en veillant à la cohérence et la complémentarité de leurs contributions respectives et en les formant à l'accomplissement systématique d'autocontrôles de leurs ouvrages, afin d'assurer une rénovation globale et donc optimale en matière de réduction de la consommation énergétique et de diminution des gaz à effet de serre.

Résoudre les imprévus et aléas affectant le déroulement des travaux de rénovation énergétique performante, en identifiant les mesures à mettre en œuvre conjointement avec ses parties prenantes (artisans, commanditaire...), afin d'assurer leur reprise ou continuité et le respect des échéances fixées.

Veiller à la collecte et au partage des données relatives aux travaux de rénovation énergétique performante en cours de réalisation au moyen d'un outil collaboratif de type BIM (Building Information Modeling), afin d'assurer la traçabilité, la mise à disposition et la remontée des informations en temps réel.

Vérifier la conformité des travaux de rénovation énergétique performante réalisés, en contrôlant le strict respect des cahiers des charges, des spécifications des DTU et des prescriptions des fabricants pour chacun des ouvrages, afin d'en attester la qualité avant toute réception finale.

Évaluer la performance énergétique du bâtiment après réalisation des ouvrages, en qualifiant les écarts avec la situation avant rénovation, afin de vérifier l'atteinte des objectifs visés, de démontrer leur efficacité et, le cas échéant, de permettre l'obtention des certificats en lien avec les aides publiques.

Conseiller le commanditaire concernant la jouissance du bâtiment après réception des travaux de rénovation énergétique performante, en lui donnant les instructions utiles sur sa maintenance, ainsi que l'utilisation et l'entretien des systèmes énergétiques, afin de conserver durablement et optimalement les bénéfices retirés en matière de confort, de basse consommation et de diminution des émissions de gaz à effet de serre.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle réelle - Travail individuel - Production écrite d'un dossier - Présentation orale : pilotage et le suivi sur le plan technique d'un projet de rénovation énergétique performant

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le chef de projet en rénovation énergétique performante intervient en appui à la maîtrise d'ouvrage d'un projet (commanditaire) : particulier, entreprise, bailleur social, collectivité territoriale. Il agit alors en tant que prestataire (entreprises du BTP, du second-oeuvre, bureau d'études, cabinet d'architecture, structure délégataire du service public de la rénovation énergétique...).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chef de projet en rénovation énergétique

Chargé d'affaires en rénovation énergétique

Technico-commercial en rénovation énergétique

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 604 €
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres · tension 5/5 (Très élevée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	19 486
Jugés difficiles à recruter	64 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Etre titulaire d'une certification de niveau 4 validé et satisfaire aux épreuves de sélection de l'établissement ou

Justifier de 2 années d'expérience professionnelle en lien avec la certification visée et satisfaire aux épreuves de sélection de l'établissement

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

1 président (personnalité qualifiée du monde économique)

2 professionnels qualifiés du secteur d'activité

1 représentant de la chambre de commerce et d'industrie / établissement concerné

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 018 €
Selon la branche	6 000 € – 9 354 €
Prise en charge	Branches concernées
9 018 €	Valeur par défaut · 198 branches
9 354 €	CPNE de l'exploitation des équipements thermiques et de génie climatique, CPNE de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition de musique, CPNEF des Entreprises Sociales pour l'Habitat, CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC), CPNEFP de la métallurgie
9 055 €	CPNEFP du Négoce de l'ameublement
8 980 €	CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
8 979 €	CPNE Travail Temporaire
8 951 €	CPNEFP de la Branche des Caisses régionales de Crédit Agricole et autres organismes
8 736 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics
8 500 €	CPNEFP de la profession d'économiste de la construction
8 000 €	CPNEF des organismes publics et coopératifs de l'habitat social
7 000 €	CPNEFP de la Mutualité Sociale Agricole
6 000 €	CPNEFP de la branche des entreprises d'architecture

Base légale

Date de décision	26/04/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	26/04/2027
Date de dernière délivrance possible	26/04/2031

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38921/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	9 540 €
Durée	808 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	7
Organismes gestionnaires (CFA)	6
Organismes formateurs	6
Régions couvertes	4
Départements couverts	6
Organismes certifiés Qualiopi	6
Sessions	de 09/2026 à 08/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).